

PUBLICATION DES ACTES

L'ÉTAT ET LA MER

ENVIRONNEMENT ET USAGES

De l'Antiquité à nos jours
Du Rhône au Golfe de Gênes

Si vous souhaitez être tenu informé de la publication des actes du colloque, nous vous proposons de remplir la fiche ci-dessous.

M^{lle}/M^{me}/M. : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Profession : _____

Institution / Organisation / Université : _____

À adresser à :

Professeur Jacques BASSO • Président de l'IREP-COME
Résidence Antinéa
221, route de Saint-Antoine Ginestière
06200 NICE

Contacts : Thomas Fouilleron (t.fouilleron@voila.fr), secrétaire.
Jérôme Magail (jerome.magail@unice.fr), trésorier.
Maquette : Steve Cracknell.

Les Rencontres

L'espace traité lors de ces rencontres, qui croiseront différents regards, points de vue et disciplines, correspondra à celui déterminé par l'accord RAMOGE, compris entre, Saint-Raphaël, Monaco et Gênes. Cette convention, signée en 1976 par la France, la Principauté de Monaco et l'Italie, définit des coopérations scientifiques et techniques conjointes entre les trois pays, destinées à prévenir et à lutter contre la pollution dans cette zone transfrontalière riche de vestiges du passé, de voies de communications anciennes et d'activités maritimes.

Le rôle de l'État dans la construction et la gestion de cet espace aux usages multiples, comprenant littoral, avant et arrière-pays, sera d'abord éclairé dans une perspective historique. La configuration socioéconomique et politique actuelle est, en effet, l'héritage de relations multilatérales marquées par la succession d'États voisins qui ont aménagé et contrôlé leur littoral selon les mutations de leur territoire. Il s'agira ainsi de mesurer les enjeux relatifs à l'accès à la mer pour un État, conditionnant l'impact du développement démographique et économique sur son littoral. Des ouvrages militaires aux ports de plaisance, en passant par les efforts de représentations et de cartographie, les exemples d'empreintes juxtaposées et superposées ne manquent pas.

Seront aussi évoqués les profonds changements qui, à l'échelle régionale, dans les domaines de l'aménagement de la côte, de la circulation maritime et, de fait, de la protection de la nature, se conjuguent aujourd'hui avec les effets de la mondialisation, en particulier avec le phénomène de littoralisation de la population et de l'économie.

Le trafic des navires, la gestion des ressources halieutiques, la biodiversité sous-marine étant autant de domaines qui ont nécessité des ajustements juridiques au cours de l'histoire, on s'intéressera aux appareils législatifs et aux conventions, qui reflètent les préoccupations des États à formaliser les activités humaines dans le domaine maritime.

Enfin, au-delà de la mise en place de lois et de cadres formels, on se demandera comment sensibiliser l'ensemble des acteurs à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel des littoraux.

Colloquio internazionale

Lo Stato e il Mare

Ambiente et usi dall'antichità ad oggi

dal Rodano al Golfo di Genova

Lo spazio considerato all'occasione di questo incontro, che incrocerà sguardi, punti di vista e discipline diversi, corrisponde a quello determinato dall'accordo RAMOGE, tra Marsiglia, Monaco e Genova. Questa convenzione, ratificata nel 1976 dalla Francia, dal Principato di Monaco e dall'Italia, definisce delle cooperazioni scientifiche e tecniche congiunte tra i tre paesi destinate a prevenire e a lottare contro l'inquinamento in questa zona transfrontaliera ricca di vestigi del passato, di vie di comunicazione antiche e di attività marittime.

Il ruolo dello Stato nella costruzione e nella gestione di questo spazio dagli usi molteplici, che comprende il litorale e l'entroterra, sarà in primo luogo analizzato secondo una prospettiva storica. La configurazione socio-economica e politica attuale è, in effetti, l'eredità di relazioni multilaterali caratterizzate dalla successione di Stati limitrofi che hanno pianificato e controllato il loro litorale in funzione delle mutazioni del loro territorio. Si tratterà quindi di misurare in che modo lo Stato condiziona lo sviluppo demografico e economico sul suo litorale.

Saranno pure evocati i cambiamenti profondi nel campo della pianificazione delle coste, della circolazione marittima e, di fatto, della protezione della natura che, su scala regionale, si coniugano oggi agli effetti della mondializzazione, in particolare rispetto al fenomeno della forte concentrazione demografica e delle attività economiche sulla zone costiere.

Poiché il traffico di navi, la gestione delle risorse alieutiche, la biodiversità sottomarina sono dei campi che hanno richiesto degli aggiustamenti giuridici nel corso della storia, si volgerà lo sguardo ai dispositivi legislativi e alle convenzioni disposte dagli Stati per regolamentare e sviluppare tali attività.

Infine, al di là della promulgazione di leggi e al di là dei quadri formali, ci si chiederà come sensibilizzare l'insieme degli attori alla protezione del patrimonio culturale e naturale del litorale.

Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

L'ÉTAT ET LA MER

ENVIRONNEMENT ET USAGES

De l'Antiquité à nos jours
Du Rhône au Golfe de Gênes

20, 21 et 22 novembre 2008
Salle des Variétés - Monaco



Institut de recherches et d'études pluridisciplinaires sur le comté de Nice et l'Europe (IREP-COME)
Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine
(Université de Nice Sophia-Antipolis - EA 1193 - Maison des Sciences de l'Homme de Nice)
Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco
Commission RAMOGE
Institut du droit économique de la mer

Jeudi 20 novembre

Pouvoirs publics et aménagements littoraux

9 h 30

Ouverture

10 h 15

Président de séance : **Pierre-Yves BEAUREPAIRE**, professeur d'histoire moderne à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Institut universitaire de France, directeur du CMMC (EA 1193).

Les aménagements littoraux réalisés à l'initiative de l'État sous l'Antiquité, par **Pascal ARNAUD**, professeur d'histoire romaine à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (CEPAM – UMR 6130), Institut universitaire de France, directeur de la MSH de Nice.

Le littoral provençal d'après les portulans (XIII^e-XVI^e siècle), par **Henri BRES**, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Prospection archéologique sous-marine en Baie des Anes : un élément d'aménagement portuaire, l'anse Saint-Lambert et son môle du XVI^e siècle, par **Stéphane MORABITO**, docteur en histoire, Université de Montpellier III.

14 h

Président de séance : **Philippe WECKEL**, professeur de droit international à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Liberté de navigation et liberté du commerce le long des côtes ligures et provençales aux XVII^e & XVIII^e siècles, par **Michel BOTTIN**, professeur d'histoire du droit à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

De la protection du littoral à l'aménagement des territoires littoraux : le conservatoire du littoral, par **Yann GERARD**, docteur en géographie, Université de La Rochelle.

Evaluation et suivi de l'impact global des aménagements gagnés sur la mer sur l'ensemble des côtes françaises de la Méditerranée : l'observatoire MEDAM, par **Alexandre MEINESZ**, professeur de biologie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

16 h

Mer, terre et droits de propriété : l'hypothèse de l'extension du territoire sur le domaine maritime, par **Jean-Sylvestre BERGÉ**, professeur de droit privé à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, codirecteur de l'école doctorale de sciences juridiques et politiques et du Centre d'études juridiques européennes et comparées.

Entre terre et mer : de la préservation du domaine maritime à la valorisation du patrimoine naturel, par **Pierre BRUNET**, professeur de droit public à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, directeur du Centre de théorie du droit (UMR 7074), codirecteur de l'école doctorale de sciences juridiques et politiques.

Vendredi 21 novembre

Protection et écodiversité.

9 h

Président de séance : **Jean-Pierre JARDEL**, professeur émérite d'anthropologie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Projection d'une interview du Prince Rainier III à l'occasion de la signature de l'accord RAMOGE (1976) (en collaboration avec les Archives audiovisuelles de Monaco).

International Legal Issues Arising from a Transboundary Marine Protected Area Involving Monaco: The RAMOGE Agreement. par **David ONG**, Reader in International and Environmental Law, University of Essex.

L'évolution de l'accord RAMOGE. par **Frédéric PLATINI**, directeur de la coopération internationale (Principauté de Monaco), secrétaire exécutif de l'accord RAMOGE.

11 h

Le patrimoine littoral : une construction récente. par **Julien GARDAIX**, doctorant en géographie, Université de Bordeaux III.

État écologique des côtes rocheuses ligures : perspectives de conservation de la biodiversité. par **Luisa MANGIALAJO**, ATER en biologie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Les réserves sous-marines en Principauté de Monaco : de la gestion des écosystèmes à la recherche et à l'enseignement. par **Denis ALLEMAND**, professeur de biologie à l'Université de Nice, directeur du Centre scientifique de Monaco.

Régulation et surveillance.

14 h 30

Président de séance : **Robert ESCALLIER**, professeur émérite de géographie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, directeur honoraire du CMMC (EA 1193).

Structures militaires et lazarets du XVI^e au XVIII^e siècle par **Anne BROGINI**, maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (CMMC - EA 1193).

La mise en place des réseaux consulaires en Méditerranée au XVIII^e siècle, entre volonté étatique et intérêts économiques. par **Silvia MARZAGALLI**, professeur d'histoire moderne à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (CMMC - EA 1193).

La politique sanitaire maritime en temps d'épidémies entre Marseille et Gênes au XIX^e siècle, par **Dominique BON**, doctorant en anthropologie, Université de Nice Sophia-Antipolis.

Albert I^{er} de Monaco, souverain d'un État littoral et océanographe par **Jacqueline CARPINE-LANCRE**, chargée de recherches historiques au Palais princier de Monaco.

16 h 45

How effective is the International Tribunal for the Law of the Sea ? par **David ONG**, Reader in International and Environmental Law, University of Essex.

Constitution, droits de l'homme et la mer, par **David MARRANI**, Lecturer in Public and Comparative Law, University of Essex.

La coopération entre l'État et l'agence européenne pour la sécurité maritime dans la protection de l'environnement marin, par **Syrine ISMAILI**, ATER en droit public à l'Université de Lille II.

Samedi 22 novembre

Mer et espaces de souveraineté.

9 h

Président de séance : **Luc THÉVENON**, conservateur en chef honoraire du patrimoine.

L'occhio della Repubblica. Monaco e il controllo del Mar Ligure durante la guerra del 1625-28, par **Luca LO BASSO**, professeur d'histoire moderne à l'Université de Gênes.

Les prémices de la reconnaissance des eaux territoriales monégasques, par **Félicitas GUILLOT**, docteur en sciences politiques, Université de Nice Sophia-Antipolis.

Les espaces maritimes en Méditerranée, par **Laurent LUCCHINI**, professeur émérite de droit international à l'Université de Paris I (INDEMER).

11 h

L'État et la prise en compte de la singularité du territoire littoral : quelques leçons d'une approche comparée des systèmes juridiques français et italien, par **Julien ROCHETTE**, docteur en droit public (Université de Nantes) et droit international (Université de Milan), chargé de projet à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IEP Paris).

La mer et le droit : de l'internationalisme vers l'universalisme ? Une esquisse d'actualisation, par **Florina COSTICA**, doctorante en droit international, Université de Nice Sophia-Antipolis.

L'eau et la Méditerranée, par **Raoul CARUBA**, professeur de géologie à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

12 h 30

Conclusion



Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

L'ÉTAT ET LA MER
ENVIRONNEMENT ET USAGES

De l'Antiquité à nos jours
Du Rhône au Golfe de Gênes

20, 21 et 22 novembre 2008
Salle des Variétés - Monaco

